

Conseil municipal du 17 Juillet 2019

A l'ordre du jour de ce conseil estival, deux points furent abordés.

↳ Devis ONF :

Un devis de **290,04 € TTC** est présenté pour une assistance technique et prestation forfaitaire à l'encadrement. Voté à l'unanimité.

↳ SMDEV : Electrification du relais téléphonique

Si la société SFR nous avait assuré une complète prise en charge de tous les frais de mise en service du mât, un devis de 9 068 € HT nous est présenté par le syndicat d'électrification avec une participation de **5 350 € HT** de la commune. Devant notre étonnement face à cet imprévu, le maire consent à appeler, lors de ce conseil, un responsable de SFR qui nous affirme oralement vouloir assumer cette charge. Nous demandons donc une confirmation écrite de cette société afin de ne pas dilapider inutilement l'argent public, ce qui n'a pas l'air de contrarier un jeune conseiller municipal !

Des questions diverses ont clôturé ce conseil municipal

➤ Travaux au cimetière

En Mars 2019, la société Henriot a aménagé une allée centrale au cimetière mais le pilier droit de la grille d'entrée a été endommagé. Des réparations en urgence ont été faites par la même société mais aujourd'hui, la grille ne tient plus et il faudrait une profonde réparation.

Le maire décide de faire appel à la société Cornitte pour remettre en état ce pilier alors que personne ne semble vouloir assumer cette casse.

➤ Tapage nocturne lors du 14 Juillet

Cette nuit fort mouvementée a engendré le réveil d'une grande majorité d'habitants senaidois peu disposés à subir ce vacarme nocturne.

De plus, au vu des dégradations de plusieurs boîtes aux lettres, il serait normal que les services de la Poste et les personnes concernées puissent déposer plainte afin de faire cesser ces agissements portant atteinte à la tranquillité du village.

A chacun de faire preuve de respect des biens et des personnes !!!

Une visite dans les bois senaidois

Le mardi 16 juillet 2019, Gervais Duc, agent ONF, a accompagné Yves Sauvageot et Jacques Fourcade, élus, dans les bois communaux afin de faire un état des forêts en observant la croissance des diverses essences et afin de se conformer au plan communal forestier 2011.2031.

Il s'avère que de nombreux chênes sessiles ou pédonculés sont en parfaite croissance et il faut les protéger en leur apportant de la lumière tout en obligeant les affouagistes à les respecter lors des différents passages motorisés. Des opérations de nettoyage auront lieu au Dureau, au Grand bois et à la Harde et des coupes à la Jonchère.

Le garde ONF estime que la municipalité a perdu 5 000 € au printemps en refusant de dépenser 300 € pour transférer des grumes de la Harde au Dureau afin de mieux les présenter aux acheteurs. Ces derniers ont donc proposé 170 € le m3 au lieu de 210 € à 250 €, ce que conteste le maire.

Lors de cette visite, élus et garde ont pu rencontrer à la Harde deux « bûcherons » affairés à abattre des arbres non marqués et non numérotés !!! Le garde ONF leur a demandé de cesser cette activité illégale et va donner suite à cet incident.

Alerte aux chenilles processionnaires

Habituées aux régions plus méridionales, les chenilles processionnaires ont colonisé nos forêts et l'on a pu en apercevoir à la Harde. Elles possèdent des poils urticants microscopiques en forme de harpons qui provoquent des réactions cutanées très importantes : boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires....

Si des méthodes de lutttes efficaces existent contre la chenille processionnaire, ses principaux ennemis restent l'humidité, le froid intense ou encore la mésange qui, elle, tend malheureusement à disparaître avec notamment la suppression des haies.



S'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure, il convient de rester vigilants et surtout de protéger ses animaux domestiques très sensibles à ces poils urticants.